

LA FRANCE RÉPUBLICAINE

JOURNAL QUOTIDIEN

Directeur politique et rédacteur en chef : M. Eugène VÉRON

REDACTION ET ADMINISTRATION
A LYON
3, place des Cordeliers, 3

ABONNEMENTS
PRIX 3 mois 6 mois 1 an
pour Lyon... 10 fr. 20 fr. 40 fr.
— le départ. du Rhône... 11 22 44
Hors du département... 13 25 50
Etranger... Le port en sus.
Pour les abonnements, envoyer un bon sur la poste, ou un mandat à l'ordre sur Lyon.

AVIS
En raison de l'importance du renouvellement du 30 novembre, les souscripteurs, dont l'abonnement expire à cette date, sont priés de vouloir bien le renouveler avant la fin du mois, afin d'éviter toute interruption dans la réception du journal.

L'Administration de la FRANCE RÉPUBLICAINE a l'honneur de rappeler que les abonnements datent du 1^{er} et du 16 de chaque mois.
Elle invite donc les personnes qui veulent s'abonner à dater du 1^{er} décembre, à faire parvenir leur demande le plus tôt possible, afin d'éviter tout retard dans l'envoi du journal.
Les demandes d'abonnement non accompagnées d'un mandat sur la poste sont considérées comme non venues.

Lyons, 29 Novembre 1872

Intérêt de la séance d'hier porte sur des questions bien distinctes et également importantes : l'une de droit, l'autre de fait.
L'Assemblée nous entendons par la question de droit, dans le cas particulier qui nous occupe, la proposition du gouvernement opposée aux conclusions de la commission de Kerdel et maintenue en des prétentions contraires de M. Thiers.

Quoi consiste cette proposition ? Il faut-il comprendre par ces mots : « attributions des pouvoirs publics » s'agit de faire déterminer par l'Assemblée ce que nous essayons d'expliquer. Nous croyons y voir l'abandon du gouvernement de son projet principal de réformes constitutionnelles, et le désir de se placer sur un terrain où la gauche tout entière puisse le suivre.

Il est évident que la discussion d'aujourd'hui pourra seule nous édifier complètement sur ce point, mais notre opinion nous semble déjà justifiée par ce que la droite a persisté dans ses réticences.

On se salue avant d'en venir aux mains.
C'est donc aujourd'hui que va se livrer la grande bataille.
Des incidents que nous venons de rapporter, en nous efforçant de les présenter aussi clairement que possible, il serait d'autant plus difficile de tirer une induction sur les conséquences probables de la lutte, que, d'une part, nos télégrammes ne mentionnent pas le nombre des votants, et que, de l'autre, nous le répétons, le gouvernement s'étant dérobé au premier engagement, celui-ci perdait toute signification.

Cependant, nous devons dire que nous avons pleine confiance dans le succès parce qu'il nous semble que le gouvernement, tout en se montrant conciliant pour la droite sur les questions de détail, a tenu à ne pas heurter ses alliés naturels, c'est-à-dire toutes les fractions de la gauche.

Or, par l'accord du gouvernement et de la gauche, la victoire nous paraît certaine.
Enfin, nous saurons ce soir à quoi nous en tenir.

A. BALLUE.

finir immédiatement et sans discussion ; elle demande donc que la clôture soit prononcée et qu'il soit par conséquent procédé de suite à la nomination de la commission de 30 membres qui doit étudier et présenter sous forme de projet de loi la proposition du gouvernement.

La droite, au contraire, qui ne démont pas de ses prétentions, veut engager la lutte, non par un scrutin immédiat, mais par la discussion préalable des conclusions de la commission et du contre-projet du gouvernement.

Si le gouvernement appuie la motion de la gauche, le coup décisif va être porté sans retard à l'un des deux grands partis qui se trouvent en présence. Le moment est solennel.
Tout en comprenant et en affirmant la nécessité de mettre un terme à l'anxiété du pays, M. Thiers déclare qu'il lui paraît juste de ne voter qu'après une discussion approfondie de la question pendante, mais il ajoute qu'il accepte également le vote sans discussion.

De quelque façon que se prononcât l'Assemblée, le gouvernement se trouvait donc hors de cause, et le vote sur la clôture perdait toute son importance.
De plus, comme M. Thiers penchait évidemment pour la discussion préalable que demandait la droite, cette dernière solution devait nécessairement l'emporter.

Ainsi en a-t-il été. La clôture n'a pas été prononcée. M. Grévy a déclaré la discussion ouverte.
Mais concession pour concession. En accordant à la droite la discussion à laquelle elle semblait attacher tant d'importance, M. Thiers avait demandé que cette discussion fût renvoyée à lendemain ; M. Batbie, en termes fort aimables pour le président de la République, s'est joint à lui pour demander le renvoi qui a été accepté par l'Assemblée.

On se salue avant d'en venir aux mains.
C'est donc aujourd'hui que va se livrer la grande bataille.
Des incidents que nous venons de rapporter, en nous efforçant de les présenter aussi clairement que possible, il serait d'autant plus difficile de tirer une induction sur les conséquences probables de la lutte, que, d'une part, nos télégrammes ne mentionnent pas le nombre des votants, et que, de l'autre, nous le répétons, le gouvernement s'étant dérobé au premier engagement, celui-ci perdait toute signification.

Cependant, nous devons dire que nous avons pleine confiance dans le succès parce qu'il nous semble que le gouvernement, tout en se montrant conciliant pour la droite sur les questions de détail, a tenu à ne pas heurter ses alliés naturels, c'est-à-dire toutes les fractions de la gauche.

Or, par l'accord du gouvernement et de la gauche, la victoire nous paraît certaine.
Enfin, nous saurons ce soir à quoi nous en tenir.

A. BALLUE.

prendre le Luxembourg. Remarquez bien qu'il y a en ce moment des mutations nombreuses dans le personnel diplomatique prussien. On vient d'envoyer en Hollande un personnage du parti militaire que le gouvernement néerlandais n'a pas vu arriver sans quelque ombrage. Tenez-vous donc sur vos gardes, car M. de Bismark pourrait bien profiter de la crise pour continuer sa politique d'envahissement.

J'ajoute, quant à moi, qu'on n'a jamais vu la droite, les d'Audiffret, les de Broglie, etc., plus pressés autour des bonapartistes.
Hier, M. Batbie a passé une heure entière en conférence secrète avec M. Rouher dans un des bureaux de la Chambre.
On m'a assuré en outre qu'un certain nombre de membres les plus influents de la droite, des ducs, des marquis, ont fait sonder depuis quelque temps diverses puissances étrangères pour savoir quel appui ils pourraient espérer de leur part le jour où ils renverseraient la République et le gouvernement de M. Thiers.

A droite se trouve d'ailleurs dans un tel état d'esprit qu'elle préfère en ce moment tout à la République, tout, même Bonaparte, même les Prussiens, et qu'elle offrirait le trône à Caligula ou à Tibère plutôt que de vivre en simples citoyens d'un pays libre. H. D.

NOUVELLES POLITIQUES

L'accord entre les trois fractions de la gauche ne va malheureusement pas tout seul et ce sont les questions constitutionnelles qui en sont cause. Le centre gauche veut absolument qu'une adhésion aux diis projets constitutionnels figure dans l'ordre du jour. L'extrême gauche s'y refuse absolument — et avec raison — et déclare qu'elle n'acceptera qu'un ordre du jour où l'on se contentera d'exprimer la confiance de l'Assemblée dans le gouvernement. La gauche est partagée entre ces deux courants. Ce dissentiment est très-grave.

C'est MM. Edmond Adam, Brisson et leurs collègues formant le bureau de l'Union républicaine qui ont été chargés de communiquer la décision de l'extrême gauche à la gauche et au centre gauche.
Beaucoup de membres du centre gauche se montreraient disposés à la concession de l'établissement préalable de la responsabilité ministérielle. Ou est dans tout cela la vraie République ? Comment les principes qui font son essence même survivront-ils à ces compromis, à ces tactiques ? Voilà ce qu'il ne faut pas laisser voiler par la fumée du combat ; aussi tout démocrate sincère ne peut-il être que profondément attristé.

Il se confirme malheureusement que les détestables manœuvres des royalistes de Versailles ont excité les défiances des Prussiens et les ont déterminés à augmenter l'effectif des troupes d'occupation.
Voici ce que nous lisons dans l'Avenir national :
« C'est seulement hier que M. d'Armin a été reçu par M. Thiers. Aucune entrevue n'avait eu lieu les jours précédents, quoi qu'en eussent à tort annoncé plusieurs journaux... »

M. d'Armin a fait connaître à M. Thiers les dispositions prises par la Prusse pour parer aux éventualités qui pouvaient naître de la crise pendante et l'augmentation qu'allait recevoir le corps d'occupation.
M. Thiers a fait tous ses efforts pour que la Prusse contremandât ces préparatifs, représentant à M. d'Armin que, quoi qu'il advint, la France saurait tenir ses engagements ; que c'était le désolateur, lui et le gouvernement actuel du pays, que de prendre ainsi des mesures qui pouvaient paraître peser sur les décisions de l'Assemblée ; qu'enfin, s'il était forcé de se retirer, le gouvernement qui lui succéderait aurait assez de force et d'énergie pour assurer le respect de l'ordre et du travail.

Mon gouvernement, a répondu M. d'Armin, ne partage pas votre confiance. Un gouvernement sorti d'une majorité approuvant un coin du voile sombre du passé n'était solvable. Ici ce nom, s'il se fut mêlé dans les souvenirs confus de Lachenal, n'était pas de nature à adoucir son humeur et le transformer en un être craintif et timide.
D'ailleurs, un enfant était né de cette union, un charmant petit enfant blond et rose, vivant portrait de sa mère, et cette image était assés éloquent pour effacer le passé d'un regard et rassurer l'avenir d'un sourire.

Cependant il arriva que Gabrielle, attentive aux moindres impressions de son mari, crut s'apercevoir qu'à mesure que s'éloignait la date enchantée de leur union et que le temps les emportait au-delà des vifs plaisirs et des enivres d'une lune de miel prolongée, à laquelle elle ne s'était toutefois, quant à elle livrée qu'avec certaines précautions indéfinies, mais qui ressemblaient, de la part de Charles, à une ivresse et à un éblouissement, celui-ci devenait plus sombre.

Le rapport de M. Batbie ne peut être un gouvernement de travail et d'ordre. Formé des débris des anciens partis, dont l'union est cimentée par une haine nettement affirmée contre les institutions et les bases de la société moderne, ce gouvernement ne nous présente que la guerre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, tant sur les questions politiques que sur la question romaine. C'est pourquoi, ne comptant trouver en lui aucune espèce de garantie, mon gouvernement a cru devoir ordonner les précautions que lui dictait la plus vulgaire prudence.

« Une force d'instance et de représentations, M. Thiers a pu obtenir seulement que les troupes envoyées par surcroît ne dépasseraient pas le nombre que pouvaient contenir les baraquements nouvellement construits... »
L'Événement, corroborant, indirectement mais catégoriquement, les renseignements qui précèdent, annonce que M. de Gontaut-Biron, notre ambassadeur à Berlin, a adressé hier au gouvernement la dépêche suivante :
« Vous connaissez mes opinions qui sont légitimistes. — Eh bien ! la conduite de la droite me navre, et je ne saurais la suivre où elle va... »

« De plus, il m'a été formellement dit que si M. Thiers se retirait, la Prusse demanderait immédiatement des garanties, et réoccuperait les départements évacués... »
La France n'oubliera jamais qu'elle doit aux criminels ambitions des royalistes la nouvelle honte qu'elle est obligée de subir.
Les malheureux départements dont le sort est en jeu l'oublieraient encore moins.

Quelques journaux, notamment l'Événement, ont annoncé que les troupes du camp d'Avor, placées sous les ordres du général Ducrot, qui vote avec la droite de l'Assemblée nationale, sont consignés dans leurs baraquements et ont reçu l'ordre de se tenir prêts à partir avec armes, bagages, et vivres de campagne !
On déclare, à la présidence, ne rien savoir de cette mesure prise par M. Ducrot. Notons, cependant, que cette nouvelle si grave n'est pas démentie.

Un journal assure que, à Marseille, le général Espivent de la Villochaise prend des dispositions analogues et fait chaque jour un grand étalage des troupes placées sous ses ordres.
A Lyon, rien de semblable ne s'est encore produit, du moins d'une manière apparente ; mais il y a eu hier une réunion des généraux de la garnison, chez le général Bonbrak. C'est du moins la conclusion que l'on peut tirer de ce fait que huit généraux ont été vu hier ensemble, aux abords de l'hôtel du commandant de l'armée de Lyon.

La publication de la profession de foi de l'ex-socialiste Batbie a provoqué la risée générale — excepté dans le camp des bonapartistes...
La République française achève le « monarchiste » Batbie par le récit suivant :
La scène se passe en 1848. A cette époque, le citoyen Batbie était vice-président, non pas du club Blanqui, comme quelques journaux l'ont affirmé, — Ranqui n'aurait jamais souffert à ses côtés une aussi épaiss intelligence, — un assis journal déclamateur, — mais du club Solférino, dans le quartier-Latin. De plus, il était un des orateurs habitués du club de l'Ecole-de-Médecine.

C'est dans l'amphithéâtre de l'Ecole-de-Médecine que le gros Batbie — il était déjà d'une puissante encolure — lança une apostrophe qui est restée célèbre sur la rive gauche. Il était à la tribune et s'élevait abondamment sur la nécessité d'une liquidation sociale ; car il est un des premiers qui ait prononcé ce mot terrifiant. Il fut au beau milieu d'une de ses périodes interrompue par un honnête bourgeois qui, d'un ton lamentable de consternation, lui cria :
— Et les gens riches, qu'est-ce que vous en faites ?
— Ce que j'en fais ? répondit le gros Batbie, lançant sur l'infatigable coup d'éclat de l'épithète triomphante, ce que j'en fais, des riches ? Je vais vous le dire, citoyen !
— Les riches ? les gens riches en nature au Hon populaire !

Ainsi parlait Anselme-Polycarpe Batbie, jurisconsulte français, en l'an de révolution 1848, au club de l'Ecole-de-Médecine.
On s'occupe beaucoup, à Paris, des conférences que M. Batbie a eues avec les députés mais quelquefois qui, dans les premiers temps de notre mariage.
Revenant aussitôt de son impatience, il lui prit la main avec tendresse :
— Oh ! fit-il, ébauchant un sourire, il y a loin déjà !
— Loin, quatre ans ! Cela passa pourtant vite, monsieur, quand on aime.
— Je t'aime peut-être plus que le premier jour, fit-il ; et il étouffa un soupir qu'elle ne voulut pas remarquer, pour ne pas aggraver son malaise.

— Qui, je le erois, mais pourquoi ces idées sombres qui semblent l'envahir ? Doutes-tu de mon affection ?
— Non... oh ! non...
— Souffres-tu de quelque chose, de l'esprit ou du corps ? Voyons, il faut me dire tout.
— Tu sais bien que non. J'ai une santé admirable et un tempérament de fer, et nos affaires sont en pleine prospérité.
Elle secoua la tête, ne se montrant point convaincue, et dit d'un ton plus positif :
— Il y a quelque chose qui te tracasse.
— C'est... Que tu es folle, ma bonne amie, de te torturer l'esprit pour de simples suppositions. Je te le dis que j'ai rien, rien, rien.
Mais elle, poursuivant son idée fixe et continuant son affectueux interrogatoire :
— Comme tu le dis, ce n'est pas la fortune qui nous manque ; nous en avons, Dieu merci, plus que nous n'en dépenserons et plus qu'il n'en faudra à votre fil. Nous sommes jeunes, tu es célèbre et considéré. La catastrophe qui t'a assombri un des coins de ma vie est loin déjà, et pour qui est de toi...
— L'arrête donc, qu'en dis-tu ?
— A quoi bon rappeler cela ? dit-il avec une soudaine agitation.
— J'ai tort, mais je cherche, je voudrais savoir la mal et l'essayer de remonter à sa cause. C'est que, à mal connu, vois-tu, mon ami, une femme qui aime son mari trouve vite le remède.

bonapartistes, même avec M. Piétri. On a entendu M. Rouher lui dire : « Je suis avec vous de tout cœur. » Parbleu !
Du moment qu'il s'agit de troubler l'eau et de demander une nouvelle Saint-Barthélemy des républicains !...
M. Pouyer-Quertier est revenu d'Italie, où il était allé chargé d'une mission économique par M. Thiers, en vue de préparer les voies pour le rémanement du traité. L'ancien ministre des finances, croyons-nous, a aussi fait un voyage en Autriche dans le même but. Selon lui, ni l'Autriche, ni l'Italie ne paraissent disposés à consentir aux modifications accordées par l'Angleterre.

Le ministre de la guerre, consulté sur l'interprétation du décret du 31 octobre dernier, a adressé, le 14 novembre courant, aux préfets des départements la dépêche télégraphique suivante :
« Les jeunes gens dont les connaissances professionnelles ne rentrent pas exactement dans l'une des séries (agriculture, industrie, commerce), par exemple ceux qui appartiennent aux administrations publiques (posts et chaussées, finances, préfectures), ceux qui se destinent au notariat, etc., sont classés, suivant leur demande, dans la série dont ils se rapprochent le plus, et interrogés sur les matières concernant leur profession ou leurs fonctions... »

Un certain nombre de membres de la droite, dit l'Avenir national, reconnaissant l'insuffisance absolue des membres dont il se propose de composer leur gouvernement, ont fait de nouveau, dans la journée d'hier, de timides ouvertures à M. Casimir Périer, pour l'amener à accepter un portefeuille, et auprès de M. Grévy pour la présidence de la République.
M. Casimir Périer a répondu qu'il était bien, à la vérité, partisan de la responsabilité ministérielle, mais qu'il la voulait autrement organisée, et qu'il ne pouvait faire partie d'un gouvernement qui confondait ainsi tous les pouvoirs et qui lui paraissait offrir moins de garantie que celui qui existe actuellement.

Quant à M. Grévy, il a déclaré que non seulement il n'accepterait aucune proposition du genre de celle qui lui était faite, mais que le jour où M. Thiers se retirerait des affaires, il abandonnerait la présidence de l'Assemblée pour se mettre à la tête de la gauche républicaine et défendre la République, que les monarchistes s'efforcent de renverser.

LE DÉNOUEMENT DE LA CRISE

Il paraît que jusqu'au dernier moment M. Thiers avait conservé l'espoir de ramener à lui une partie de la droite. C'est ce qui explique qu'il se soit si longtemps attaché à son projet de réformes constitutionnelles. Il pensait qu'en provoquant un vote de confiance sur ce terrain, il pourrait y attirer un certain nombre de membres du centre droit et même de la droite, enchanterés d'échapper à la dissolution par le renouvellement partiel et par l'institution d'une seconde chambre, à la fâcheuse nécessité de se présenter de nouveaux aux électeurs.

Nous voyons avec une joie que nous n'avons nulle raison de dissimuler, qu'il s'est enfin décidé à renoncer à cette dangereuse fantaisie des réformes constitutionnelles. Nous en sommes doublement heureux, d'abord parce que cela nous permet d'espérer que le gouvernement ne songera plus à entraîner la Chambre dans une voie extra-légale et qu'il lui demandera plus de se déclarer constituante malgré le pays ; ensuite parce que cette volte-face de M. Thiers nous prouve que la gauche républicaine est bien résolue à ne pas s'associer à une usurpation de cette nature. Car, nous devons le proclamer bien haut, c'est évidemment la fermeté que la gauche radicale a manifestée dans cette grave circonstance qui a déterminé la conversion du gouvernement. Il a vu qu'en insistant sur les réformes constitutionnelles, il se priverait des votes de la gauche, sans

— Le remède, que dis-tu là ? Mais il n'y a pas de remède. D'abord c'est folie de te mettre ainsi l'esprit aux champs. Je n'ai rien, absolument rien, faut-il te le répéter cent fois ? Je te prie même en grâce de ne plus insister... cela me contrarie.
— Ils s'empressèrent un peu plus froidement de l'habitude et l'entretien ou resta là.
Le lendemain, c'était un vendredi, il rentra plus tard du palais, dina à la hâte, ne vit pas son enfant qui était couché et qu'il ne songea pas à demander.
— Non, je ne l'ai jamais connu ainsi, se dit Gabrielle, décidément soucieuse.
La journée du samedi s'écoula à peu près de même, et le dimanche arriva.
Il travailla encore toute la matinée et ne parut dans sa famille que pour le déjeuner.
Le repas fut froid et égayé seulement par les saillies de l'enfant. Après s'être levé de table, Lachenal prit un livre de droit et le parcourut.
Le dimanche est bien plus en province qu'à Paris un jour de repos et de distraction ; pour les professions libérales surtout, il y a chômage et relâche forcés, et c'est dans chaque famille une petite affaire que l'emploi de ce congé.

— Que faisons-nous ? lui dit Gabrielle.
— Ce que tu voudras.
— Es-tu d'accord que nous sortions un peu ?
— Tu le sais bien... rester ou sortir, cela m'est indifférent.
— Vraiment, quelle amabilité ! voilà un mari gracieux. Et le maussade !
Elle rit et essayait de plaisanter, mais lui ne riait pas et parcourait toujours son volume.
— Allons, dit-elle, je vais mettre mon chapeau.
— Oui, fit-il avec une indifférence marquée, arrange-toi ; mais où allons-nous ?
— Si tu veux, nous pourrions rendre visite à madame Dufrenoy ; il y a longtemps que nous n'y sommes allés.

— Ma foi ! non ; je me déplaie dans cette maison.
— Préfères-tu passer chez M. et Mme Largetier ?
— Non, je suis fatigué, j'ai besoin de me reposer, je ne veux voir personne ; j'ai été chargé d'affaires et de clients cette semaine ; le monde m'assommerait.
— Que ne le disais-tu ? c'est très-simple, nous irons tout bonnement sur les quais, tout droit devant nous, comme de bons bourgeois qui prennent le frais, en descendant le fil de la rivière.
Elle s'aperçut que la perspective de cette promenade ne lui souriait pas davantage.
— Veux-tu faire un tour sur les cours ou dans la prairie ?
— Non.
— Allons à la place Royale, au Musée ?... Veux-tu venir à Saint-Pierre ?
— Pourquoi n'allons-nous pas dans la campagne ? Cette ville déserte, froide, béte, me tue ; je n'aime que les champs, les bois, la vie au grand air.
— Oui, mon ami, dit Gabrielle avec beaucoup de douceur, mais nous ne pouvons aller bien loin.
— Pourquoi ?
— Nous ne serions pas revenus pour l'heure du dîner.
— Eh bien, nous dînerons dehors, ce sera un extrême charmant.
— Tu oublies que madame de Frairières vient aujourd'hui.
Un moment le visage de Lachenal avait paru se rasséréner. Ce n'avait été qu'un éclair, mais cet éclair avait lui.
Une seconde il s'était vu en pleine campagne, dînant au fond d'un bois, loin de tout bruit humain ; ce rappel brusque aux loix sociales le bouleversa de nouveau.

s'assurer ceux d'un nombre suffisant des membres de la droite, absolument aveuglée par la haine de la République, et il s'est décidé à remplacer sa proposition première par une autre qui consiste à demander la nomination d'une commission de trente membres, pour présenter un projet sur les attributions des pouvoirs publics et sur les conditions de la responsabilité ministérielle.
Nous pensons ne pas nous tromper en déclarant que cette seule substitution transforme complètement la situation, et doit dissiper une bonne partie des inquiétudes que l'attitude antérieure de M. Thiers avait fait naître dans l'esprit des républicains.

Que signifie la nouvelle proposition de M. Thiers ? simplement ceci :
La droite demande la responsabilité ministérielle, c'est-à-dire l'omnipotence absolue de la majorité monarchiste.
M. Thiers lui répond : Soit, je consens à vous donner la responsabilité ministérielle ; mais cette institution entraîne comme conséquences inévitables certaines modifications dans les attributions des pouvoirs publics, et entre autres le droit pour le pouvoir exécutif d'en appeler au pays en cas de conflit entre l'Assemblée et lui. Vous aurez la responsabilité des ministres, J'aurai le droit de dissolution ; cela vous va-t-il ?
Voilà ce que nous voyons dans la proposition de M. Thiers. Il est possible que nous nous trompions. Nous ne le croyons pas cependant.

Si nous ne nous trompons pas, nous pouvons nous réjouir hautement de voir enfin la question posée sur son véritable terrain, car la gauche se trouve par le fait même dégagée de l'impasse où elle était acculée précédemment, ne pouvant voter contre M. Thiers sans paraître s'associer aux haines de la droite pour la République, et d'un autre côté n'ayant pas le droit d'imposer à la France des institutions qu'elle n'avait pas reçu mandat de discuter.

Cela ne veut pas dire que si M. Thiers obtient la majorité, comme nous le pensons, sur cette question du droit de dissolution, il croira pour cela devoir user immédiatement de ce droit. Malheureusement cette illusion n'est pas permise, mais du moins ce droit il l'aura, et il est bien certain qu'il se trouvera forcé d'en faire usage dans un avenir peu éloigné. La France tout entière l'y poussera, quand elle aura fini de croire au spectre rouge, qu'agitent avec tant d'acharnement les monarchistes de toutes nuances. Elle arrivera nécessairement à comprendre que ses terreurs n'ont aucune raison d'être, et qu'à supposer que le radicalisme soit aussi noir que le font ses ennemis, il n'est pas à présumer que les électeurs des campagnes envoient à la Chambre une majorité radicale.

Nous sommes donc loin de prétendre que tout soit pour le mieux, mais, nous le déclarons hautement, la situation nous paraît aujourd'hui infiniment meilleure qu'hier, et nous commençons à espérer que la crise se dénouera sans que la République ait trop à en souffrir.

EUGÈNE VÉRON.

ADRESSES

AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
— Saint-Chamond (Loire).
On nous envoie de Saint-Chamond le texte du télégramme suivant qui vient d'être adressé à Versailles :
A M. Dorian, député, à Versailles, pour M. Thiers, président de la République,
Les soussignés, conseillers municipaux de

feuilleton de la FRANCE RÉPUBLICAINE
— Commencé le 6 novembre 1872

LE DERNIER CRIMINEL

PAR OCTAVE FÉRÉ & EUGÈNE MORET

TROISIÈME PARTIE

DRAME DE LA CONSCIENCE

(Suite)

réfléchissant, on concluait, en de Frairières n'était rien à elle, puisqu'elle n'était même rien à sa femme, comme toute, en ces sortes de choses, l'arrange comme il l'entend.
L'entente la plus cordiale et les rapports paraissent exister entre les Frairières et les Lachenal. Elle se rencontrait dîner deux fois par semaine à l'hôtel, et de part et d'autre les visites étaient fréquentes.
L'assorti et le ménage le plus uni qu'il y eût au monde ne doutait qu'ils s'aimassent et se respectassent même avec quelque chose de franche qui faisait sourire et révéler les femmes qui n'avaient pas trouvé à leur foyer le même em-

Saint-Chamond, adhérent au Message affirmant la République et demandant un prompt appel au pays.

Jamet, conseiller général; Bergé, conseiller d'arrondissement; Raymond, Trillart; Pouget, etc., etc.

Charolles (Saône-et-Loire). La municipalité de Charolles nous envoie le texte de l'adresse suivante:

Monsieur le président de la République française.

Les tendances qui se sont révélées de la part d'une fraction importante de l'Assemblée nationale à l'occasion de votre récent Message, peuvent avoir, pour la tranquillité du pays et pour ses destinées futures, les plus graves conséquences.

En présence d'une semblable situation, la nation souveraine a le droit d'élever la voix et de faire parvenir à ses mandataires, par tous moyens légitimes, l'expression de ses vœux et de ses aspirations.

C'est pourquoi nous soussignés, membres composant le conseil municipal de Charolles (Saône-et-Loire), en nos noms particuliers et aux noms de nos électeurs, nous nous adressons à vous et nous vous disons:

Vous avez eu raison et nous vous félicitons hautement d'avoir affirmé la République comme le seul gouvernement possible. — Votre affirmation à cet égard est vraie, non seulement au point de vue des circonstances présentes, mais encore au point de vue des règles éternelles de la justice et du droit.

Persévérez énergiquement dans cette voie où nos vœux vous accompagnent et où la reconnaissance de la patrie vous est acquise. Nous devons ajouter que la constitution et l'organisation de la République, dont l'urgence est évidente pour tous ne rentrent pas dans les pouvoirs de l'Assemblée actuelle, issue du scrutin du 8 février 1871.

L'appel à la nation par voie d'élections générales ne peut donc plus être reculé sans danger. La loyauté le veut ainsi et le soin de la paix publique en fait une impérieuse nécessité.

Vive la France! Vive la République!

Nous avons l'honneur de vous offrir, monsieur le président de la République, l'hommage de nos sentiments de profond respect.

Signé: MM. Bouissoud, Morain, Deschamps, Demolè, Gerbe, Perrault, Saint-Maurice, Raveau, Desmurs, Lecocq, Gentilhomme, Léonard, Lecocq, Tillon, Deviot, Philippe, Coignard, Labaune, Tillon, Dauvergne et Mathieu.

Bois-d'Oingt (Rhône). La municipalité du Bois-d'Oingt nous envoie le texte de l'adresse suivante:

M. le président de la République, Les soussignés, membres du Conseil municipal de la commune du Bois-d'Oingt, chef-lieu de canton (Rhône), agissant en leur nom personnel, éprouvent le besoin de vous déclarer qu'ils s'associent de tout leur cœur aux déclarations contenues dans votre Message.

Ils sont persuadés, comme vous, que la République est aujourd'hui le seul gouvernement possible, et que c'est elle qui offre le plus de garanties d'ordre et de sécurité.

Vous êtes en butte, M. le président, à des attaques souvent répétées, ils vous supplient de ne pas vous laisser aller au découragement, la majorité du pays est avec vous.

En travaillant à la consolidation de la République vous acquerez la reconnaissance de tous les citoyens qui désirent clore le temps des révolutions et ouvrir une nouvelle ère qui doit régénérer notre France éprouvée.

Vive la République! Vive M. Thiers!

Ont signé à l'unanimité: MM. Peignaux-Dovay, adjoint, faisant fonctions de maire; Démoussier-Vergoin, membre du Conseil municipal; Poitrasson (Antoine), conseiller municipal; Ferrière (Antoine), conseiller municipal; Favrot (Etienne), conseiller municipal; Poitrasson-Devy (Jean Marie), conseiller municipal; Gonet (René), conseiller municipal; Mulet (Pierre), conseiller municipal; Masson (Isaac), conseiller municipal; Demours (Claude), conseiller municipal.

Bellegarde (Ain). « Monsieur Thiers, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

« Les membres du Conseil municipal de la commune de Bellegarde, réunis, hors-séance, sont heureux de vous adresser l'hommage de leur entier dévouement, et de vous assurer de leur adhésion absolue au programme tracé dans votre Message.

« La République, comme vous l'avez si bien dit, est le seul gouvernement possible, celui qui seul peut maintenir l'ordre sans lequel on ne peut rien assavoir de durable.

« En travaillant à son affermissement le pays est avec vous, et ceux qui cherchent à vous entraver dans cette œuvre si patriotique seraient désavoués s'ils avaient le courage d'en appeler au suffrage universel. »

Ont signé les conseillers en exercice: MM. Bondet, Tractel, Martin, Desforges, Lançon, Burdallet (Louis), Burdallet (Honoré), Chevalier, Pichon, adjoint, Girod, maire.

« M. Cottin (Julien), qui est absent de la commune, n'a pu signer.

« Veuillez agréer, etc. « Le maire de Bellegarde, « Girod. »

Le conseil municipal de Lagnoux (Ain) affirme également son dévouement à la République dans une adresse à M. Thiers.

Sur tous les points de la France, des protestations semblables s'élèvent en faveur de la République menacée par une poignée de factieux.

LETTRES DE PARIS

Monsieur Eugène Véron.

Al'heure où je vous écris, monsieur, la France entière aura lu la déclaration de guerre de Batbie, le factum insolent d'une réaction furieuse. Comme des enfants imbeciles, ils font le poing à la mer qui monte. Les royalistes sur leur boulet, les vaincus épargnés de trois révolutions, relèvent la tête, jettent le masque et se montrent tels qu'ils sont, dans tout le cynisme de leurs desseins. Tant mieux; je les crains moins ainsi, le pays pourra juger entre eux et nous, entre ceux qui depuis deux ans, retenus de légitimes colères, préchent la concorde et la paix, et les hommes qui aujourd'hui, faisant appel à la terreur, déclarent à la face du ciel que pour la guerre civile il leur faut « UN GOUVERNEMENT DE COMBAT. » Le mot finistre, ils l'ont prononcé; toute la France l'a entendu.

Depuis le manifeste du duc de Brunswick, jamais pareil défi n'avait été jeté à

un grand peuple, et je ne m'étonne point que M. Rouher soit venu, heureux et triomphant, serrer la main de M. Batbie. En lui, il reconnaissait sa race; il retrouvait dans son rapport la théorie de meurtres et de proscriptions de l'empire, leur pleine justification et la glorification de l'emploi sanglant de la force. Se sentant perdus, condamnés par sept élections successives, condamnés par les conseils généraux, condamnés par les conseils municipaux, repoussés et abandonnés, comme chose morte, par l'opinion publique, dans leur impuissance désespérée, les royalistes se sont montés jusqu'au délire. Voyant chaque jour, avec la prospérité matérielle et l'ordre, grandir la foi républicaine, la confiance renaître, et s'accroître le nombre des membres de la gauche, ils se sont décidés à mettre tout en feu, à pousser leur cri de guerre et à jouer leur va-tout.

Ils déclarent nettement qu'ils ne veulent pas la République, qu'ils se refusent à obéir au pays; que malgré lui, contre lui, ils établiront une monarchie et qu'ils se perpétueront à Versailles jusqu'à ce qu'ils aient achevé cette besogne.

Ils sont souverains, la France n'a plus de droits, eux seuls sont les maîtres; c'est pour la contenir, pour l'écraser si le faut, qu'ils veulent organiser leur GOUVERNEMENT DE COMBAT. Vive le Roi! meure la France!

Si jamais il y eut une usurpation hardie, c'est bien celle-ci. Ce n'est point seulement contre les faits qu'elle se révolte, contre les hommes qu'elle arme, elle fait la guerre aux idées, aux principes reconnus et proclamés, non depuis 1815, non depuis 1848, mais depuis 1789; toute liberté lui est odieuse, toute institution démocratique ennemie.

En théorie, en attendant la pratique, elle va bien plus loin que le second empire, bien plus loin que les ultra les plus enragés, bien plus loin que les Bourdonnais, les Pardessus, les Dudon; elle entend livrer l'école entière aux prêtres, la domination des familles aux églises, la force armée à des généraux prêts à tout, comme Donnadieu dont Grenoble se souvient, comme Cannel dont Lyon a gardé la sinistre mémoire.

Jadis nos adversaires ne parlaient que de la décentralisation, du gouvernement du pays par le pays, des libertés provinciales et des franchises municipales; contre ces franchises, contre ces libertés ils se révoltent maintenant, et veulent imposer silence aux conseillers généraux qui demandent la dissolution, aux conseillers municipaux qui soutiennent et appuient la politique républicaine de M. Thiers, et disent à la France: « Tais-toi! »

Insensés! et d'où leur vient tant d'audace! Ne sont-ils pas les fils de ces hommes que le général Foy menait du doigt en s'écriant: « Ces misérables! depuis vingt ans, ils roulent dans la poussière, devant nous! » Ceux-ci ne sont-ils pas fils des émigrés, levant encore la tête, émigrés revenus avec l'étranger? Nos pères ne nous ont-ils pas dit comme ils dansaient avec les Cosaques et les Prussiens? Ceux-là ne sont-ils pas les hommes qui après avoir encensé tous les despotes ont trempé leurs mains vénales et souillées dans tous les coups d'Etat! Ils prétendent s'imposer, se superposer à la volonté du pays! Pygmées, Pygmées, qui lèvent les mains sur un géant!

Mais ils ne sont pas encore où ils croient être; la France ne reculera pas, qu'ils le sachent bien, elle est lasse de rouler d'abîmes en abîmes, elle se sent libre et vivante et veut garder sa liberté et sa vie, la République enfin! Un cri de réprobation unanime, sorti de toutes les consciences, s'est élevé des quatre coins de la France. Au nom de leur Dieu, qu'ils y prennent garde, les royalistes! ce qui pourrait leur arriver de pire, serait de triompher à Versailles.

S'il y a des défaites triomphantes, il y a des victoires plus périlleuses et plus mortelles que les défaites.

Mais ils ne triompheront pas, même à Versailles; et, peut-être, avec ces lignes, recouvrez-vous, monsieur, la nouvelle de leur confusion et de leur déroute.

SEVERUS.

A VERSAILLES

Versailles, 28 novembre 1872, 1 h. soir.

Grande animation. Les députés sont venus pour la plupart à Versailles par les trains du matin.

Tout est changé depuis hier soir. M. Thiers s'est résolu à demander la nomination d'une commission de 30 membres, chargée d'examiner les réformes constitutionnelles nécessaires et de rédiger un projet de loi.

Cette adjonction a pour but de rallier une trentaine de voix du centre gauche. Les députés de l'Union républicaine se décideront sans doute à voter pour l'ordre du jour ainsi modifié. Ils sont désolés, ils ne se résignent qu'à regret et ont peur des conséquences que pourra avoir le vote de ce soir.

Le conseil des ministres est réuni; on adoucit les termes de l'ordre du jour pour le rendre moins dur à la gauche.

Ce matin, une députation de négociants de Paris a été visiter M. Thiers et protester de la confiance de Paris envers M. Thiers.

Il est venu également une députation de Lyon. Une foule impatiente assiege les abords du palais.

Les tribunes sont remplies à rompre. La loge présidentielle est occupée par son personnel des grands jours: M^{me} Thiers, M^{me} Dosne, la princesse Troubetskoi.

Dans la loge de M. Grévy, M^{me} et M^{me} Arago.

Dans les tribunes, M^{me} Douay, M^{me} Langlois, etc.

Dans la loge diplomatique le nonce du pape, lord Lyons, les ministres de Belgique et d'Autriche. — M. Lebreton, questeur du Corps législatif, est assis entre MM. de Kératry et Montpeyroux.

La salle est absolument houleuse; des grou-

pes se forment; la droite surtout se montre très-agitée.

« Nous sommes livrés au radicalisme, » s'écriait en entrant M. de Lorgeril.

La colère des royalistes les aveugle au point qu'ils ne voient pas les concessions que leur fait M. Thiers; seule, la gauche fait un sacrifice — espérons qu'elle n'aura pas à s'en repentir.

Dans toute cette crise, la gauche a tenu une attitude pleine de réserves; elle a subi les injures, les insultes, sans même sourcilier; elle n'a vu que l'intérêt du pays.

La séance commence.

Versailles, 28 novembre, 3 h. 1/2.

M. Grévy, au milieu du plus profond silence, lit la proposition du gouvernement Voici le texte:

« L'Assemblée nationale nomme une commission de 30 membres chargée de présenter un projet de loi sur les attributions des pouvoirs publics et sur les conditions de la responsabilité ministérielle. »

« La parole est au garde des sceaux. » Il explique l'attitude du gouvernement dans le débat. Appréciant le Message, il montre que ce document contenait en germe la disposition sur laquelle l'Assemblée est appelée à voter aujourd'hui.

M. Dufaure est écouté dans le plus profond silence. Il rappelle sans trop d'amertume la motion Kerdrel qu'il trouve seulement empreinte d'un certain anachronisme.

La salle reste froide, pas une marque d'approbation ou d'improbation.

Il arrive au rapport, se défend de toute autre intention qu'un grand désir de paix et de concorde. Le mot provoque un murmure approbateur immédiatement réprimé par les chut! chut! de la droite.

La responsabilité ministérielle, mais elle existe; jamais elle n'a tant existé qu'aujourd'hui. — Président responsable envers l'Assemblée et responsabilité collective du cabinet.

Quelques nouveaux braves au centre gauche. Nouveaux chut à droite.

Il a déjà vu, quant à lui, quatre projets de loi sur la responsabilité ministérielle; — il est vrai qu'ils n'ont pas abouti!

Des sourires soulignent cette ironique réflexion.

M. Dufaure trouve cela parfaitement légitime, mais le rapport Batbie lui semble sous-entendre tout autre chose que la responsabilité ministérielle.

Ce qu'on veut, c'est empêcher M. Thiers de venir à la tribune.

Nouveaux sourires à gauche. — La droite reste muette et froide.

Le Message a mérité quelque estime, venant y répondre par l'interdiction de la tribune française à M. Thiers?

M. Batbie demande la suspension pour une heure; la motion du gouvernement sera envoyée à la commission qui l'examinera.

La séance est suspendue.

L'impression de cette séance est fort diverse. Hélas! c'est encore la République qui paiera les frais.

Versailles, 28 novembre, 4 h.

Pendant la suspension l'émotion est au comble. Que va-t-elle se passer?

Le premier pas fait par le gouvernement était déjà immense. L'impression générale est que M. Thiers aurait pu s'adresser à la Chambre, lui dire que, dans sa conscience, devant la responsabilité qui lui incombe, il ne pouvait consentir, sans se rendre criminel, à accepter un gouvernement de combat; que le pays veut la paix et la conciliation, et qu'il fait violence à ses sympathies personnelles pour la droite en demandant un gouvernement selon le vœu du pays — un gouvernement de conciliation.

Au lieu de cela, que nous propose-t-on? Un replâtrage momentané, qui aboutira inévitablement à de nouvelles crises et qui prolongera l'incertitude.

Les diverses fractions de l'Assemblée sont très-perplexes. L'anxiété est immense.

Si je ne peux vous écrire à la reprise, j'enverrai une nouvelle dépêche.

CH. QUENTIN.

Versailles, 28 novembre, 6 h. s.

L'anxiété est immense. — La commission vient de sortir de son bureau. — Le bruit court qu'elle refuse absolument d'accepter la transaction offerte par le gouvernement.

Cette nouvelle est démentie, puis de nouveau affirmée.

A l'époque du jour de l'an, cette crise paralyse les affaires. — On se rappelle que l'an dernier à pareille époque, la droite s'opposait à l'augmentation de l'émission de la Banque de France. — La droite aurait-elle donc juré de troubler, d'inquiéter, de laisser le goût? Est-ce un procédé pour essayer de le dégoûter de la République?

CHARLES QUENTIN.

Versailles, 3 h. 1/2.

M. Dufaure vient de prononcer un discours qui produit une bonne impression. Le garde des sceaux se tient strictement dans les termes du Message. Il rejette sur le général Changarnier et sur ses amis la responsabilité de l'état actuel des choses. Il traite le rapport Batbie avec un certain dédain. La gauche et le centre gauche applaudissent plusieurs fois. M. Dufaure montre le gouvernement de M. Thiers soutenu par le pays et par les sympathies de l'Europe.

Il n'accepte pas la proposition de la commission sur la responsabilité ministérielle.

Il fait une autre proposition ainsi conçue: « Une commission de trente membres sera nommée dans les bureaux pour examiner la question des attributions des pouvoirs publics et les conditions de la responsabilité ministérielle. »

Je vous le répète, ce discours a paru meilleur qu'on ne l'espérait. M. Dufaure a été ferme, net, incisif, railleur quelquefois. Il n'a pas fait une seule concession à la droite. Il a affirmé purement et simplement la politique du 13 novembre.

M. Batbie, en quelques mots très-embarrassés, demande la suspension de la séance pour que la commission puisse se consulter sur la réponse qu'il convient de faire à la proposition du gouvernement.

La séance reste suspendue.

M. Thiers est à son banc. La loge diplomatique est au grand complet. On remarque surtout les ambassadeurs de Russie, d'Italie, d'Allemagne.

Il faut bien comprendre cependant que la question, en ce moment même, n'a pas encore fait un pas. L'équivoque reste entière.

MM. Thiers et Dufaure se rendent dans le sein de la commission.

A 4 heures 20 minutes, on dit que la commission repousse la proposition du gouvernement. La gauche la repousse également, dit-on. — La situation paraît grave.

Le président Grévy revient au fauteuil à 4 heures 35 minutes. H. D.

CONSEIL TENU PAR LES RATS

Il est évident que tant qu'il y aura des chats en ce monde, la position des rats sera essentiellement délicate. Il est également probable que les rats trouveront cet ordre de choses absolument contraire aux grands principes conservateurs. « Eh quoi, diront-ils, il y aura des caisses de lard et il nous sera interdit d'y fourrager à notre aise. Il y aura de par le monde des fromages de Hollande et nous ne pourrons pas, comme cet heureux collègue si bien dépeint par La Fontaine, y trouver notre table d'hôte et y loger sans payer de location. Car il est certain que les fromages de Hollande n'ont été faits que pour les rats. La Providence, dans ses voies impénétrables, a créé l'homme uniquement pour fournir le vivre et le couvert à l'estimable corporation des rongeurs. »

Sont-ce les rats qui raisonnent ainsi, ou bien les députés de la droite? Car il n'est pas moins évident que la nation française, en voulant être libre, méconnaît les droits inviolables de ceux qui sont nés pour être princes, ministres, chambellans. Pourquoi Dieu aurait-il pris la peine de créer une si grande quantité de bipèdes sans plumes, si ce n'était pour la plus grande commodité de ceux qui sont nés sur le trône ou dans la garderobe royale? Ces innombrables humains, qui pullulent par la grâce de Dieu, auraient-ils une raison d'être, s'ils ne devaient loger, habiller et nourrir les grands seigneurs et leurs gens?

La droite a bien compris cela. Elle veut mettre un terme à cet horrible abus d'un peuple qui entend en faire à sa tête et refuse de payer des Kerdrel uniquement pour mettre tout sans dessus dessous dans la maison. Et comme M. Thiers, ce traître, a la perfidie d'être fidèle à sa parole, il faut le mettre hors d'état de continuer criminellement à être honnête homme.

Jugez plutôt s'il n'est pas urgent de mettre un terme aux débordements de M. Thiers. Tous les journaux monarchiques et dévots ont prouvé mathématiquement que M. Thiers est un communard et qu'il entretient des relations épistolaires avec Vermesch.

L'Union affirme que le président de la République est à la tête d'une société anonyme pour la vente du pétrole. Bien plus, il paraît que, dans les journées de mai, on aurait vu M. Thiers, dissimulant ses lunettes et ses formes sous le bonnet et les appas d'un autre sexe, jeter des flots de ce liquide presqu'aussi inflammable que M. Larocheffoucauld-Bisaccia, dans les caves de son propriétaire.

Et voilà pourquoi les rats ont senti la nécessité de frapper un grand coup. Ils se sont donc réunis dans un trou spacieux appelé le palais du Corps législatif. Ils ont nommé un président. Ils ont parlé beaucoup; ils ont fait énormément de bruit. Ils ont débité dans leurs fauteuils des quantités de choses remarquables. Ils ont accompli dans le silence du cabinet de véritables actes de courage.

Dès l'abord, leur doyen, personne fort prudente, Opina qu'il fallait, et plus tôt que plus tard, Attacher un grelot au cou de Rodillard.

Donc, le rat Kerdrel a parlé en ces termes à ses collègues qui grattaient leurs museaux attentifs: « M. Thiers ne veut pas faire la politique de parti; ce n'est qu'un malhonnête homme. Ce fourbe consommé refuse obstinément de trahir la parole qu'il a donnée à la République. Tandis que la plus part d'entre nous se faisaient porter aux élections sur des listes républicaines, dans le but honnête et

conservateur de mieux étouffer la République, M. Thiers a la petitesse de vouloir tenir ses engagements. On n'est pas plus bourgeois. Ce n'est pas un défenseur du trône et de l'autel qui aurait de ces lacunes dans le caractère. Nous reconnaissons bien à cela qu'il n'a jamais été digne de la confiance du grand parti des honnêtes gens.

Il ne veut que pacifier la France et la nettoyer des Prussiens, qui l'envoient, au moyen de cette poudre Vicq qu'on appelle des milliards. Quelle ambition saine! Il aime mieux sauver la patrie que remettre Henri V dans les meubles qui lui appartiennent pas. Décidément, ce n'est qu'un pas grand chose!

Ces nobles paroles font bondir l'Assemblée. M. Thiers s'agit sur sa chaise. Larocheffoucauld-Bisaccia lance plusieurs gros mots. Lorgeril pond instantanément un vers de quatorze pieds.

Chacun dit: « Il est vrai. Sus! sus! courons aux armes! Quelques rates, dit-on répandent des larmes! mes! N'importe, rien n'arrête un si noble projet: Chacun se met en équipage; Chacun met dans son sac un morceau de fromage.

L'affaire est savamment combinée; les plans sont dressés. Tout est prêt pour l'action. Il ne reste plus qu'à attaquer le grelot.

Mais, chose singulière, personne ne se présente. Pas le moindre triumvir ne se lève. Le fougueux Changarnier reste muet. La lyre tombe des mains de Lorgeril. L'implacable Kerdrel s'est retiré dans son trou. Et le président Audiffret-Pasquier agit sa sonnette et crie vainement: « Messieurs, on demande un rat de bonne volonté pour attaquer le grelot! »

TRISTAN.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE de la France républicaine.

Paris, 28 novembre 1872.

Les biens des d'Orléans vont être disposés en huit parts, puisqu'il y a huit branches. Or sur ces huit parts, trois iront à l'étranger, savoir une aux Belges (Léopold, comte de Flandre, impératrice Charlotte), une aux Wurtemberg (princesse Marie); une aux Saxe-Cobourg (princesse Clémentine). Qu'importe après cela qu'il y ait cinquante-deux colporteurs!

M. Pouyer-Quertier, de retour depuis quelques jours d'un voyage en Autriche et en Italie, est très-entouré à la Chambre. Serait-il arrivé à point pour recevoir un portefeuille?

Vous connaissez les manœuvres des monarchistes ont une influence générale. La Banque d'Angleterre se disposait à réduire son escompte qui est de 7 0/0. Mais les nouvelles de France ne transmettent que des annulations de mandats, des refus d'achats, des suspensions de transactions et la Banque d'Angleterre, devant cette situation du marché, maintient le taux de son escompte.

Les obsèques de M. Rivet ont eu lieu ce matin; il y avait une centaine de voitures, dont plusieurs à la livrée de la présidence et des ministères.

On va organiser dans toutes les villes de garnison des cercles militaires sur un modèle commun et sous le patronage du ministère de la guerre.

On espère que les six millions restant au Trésor comme reliquat de la souscription pour la délivrance du territoire vont être, conformément à la proposition de M. Wolowski, distribués aux Alsaciens-Lorrains nécessiteux. La société du boulevard Magenta fait des merveilles; mais elle se trouve en présence de besoins immenses et ses ressources, bien que multipliées par l'esprit pratique de ses membres, ne peuvent suffire. Espérons qu'on lui fera sa part large dans les six millions.

M. Domalain, ancien lieutenant de vaisseau, chef de la légion bretonne pendant la guerre, vient de se battre en duel, près de Rennes, avec l'auteur d'une brochure dirigée contre lui. L'adversaire de M. Domalain a été très-dangereusement blessé.

Je vous parlais hier des cent trente millions de papier allemand qui manquaient à M. le ministre des finances pour parfaire la première moitié du quatrième milliard à payer aux Allemands. Cette difficulté n'existe plus, au moins pour la majeure partie. Des maisons anglaises sérieuses ont offert à M. de Goulard cent millions de traites sur l'Allemagne à court échéance. Un agent du ministère est parti hier soir pour traiter cette affaire. Le reste du paiement sera fait en numéraire, mais, comme on le voit, dans des proportions très-retréecies.

Les craintes continuent pour la Loire. Le débordement de la Marne prend de grandes proportions ainsi que celui de l'Oise. Presque toutes les rivières de France subissent une nouvelle crue.

Voici les nouvelles officielles d'Espagne qui viennent d'arriver à Paris; la proposition de censurer le gouvernement pour la nomination de Samadins à la capitainerie générale de Catalogne, appuyée par Figueras, a été rejetée au vote nominal. Une colonne de l'armée espagnole a repris la ville de Lunarès où elle a trouvé un grand matériel carliste. Une autre colonne a atteint les insurgés d'Andalousie envoyés par Carrasco au nombre de 300; elle les a battus complètement en leur prenant 40 chevaux, des prisonniers et tout le matériel. Des bruits alarmants circulaient à Madrid, mais ils manquaient de fondement. La tranquillité a été parfaite pendant la nuit. Le public a assisté aux théâtres comme de coutume. Le gouvernement est sûr de surmonter toutes les difficultés, moins graves maintenant que celles qu'il a pu craindre. Voilà le texte officiel avec sa dernière et superbe phrase, mais les renseignements privés ne sont pas d'un si fier optimisme et il paraît même en résulter que le gouvernement n'a pas du tout la confiance qu'il affiche.

Toujours l'affaire Spitzeder à Munich! Le rédacteur d'un des journaux bavarois, le Messager du peuple, a pris la fuite pour ne pas être compromis dans la chose; le conseil de l'ordre des avocats se réunit pour examiner la conduite de plusieurs de ses membres qui auraient eu des relations fâcheuses avec la financière, la ville entière paraît engagée dans cette curieuse affaire.

L'Observateur romain nie les rapports de M^{me} Spitzeder avec le saint siège; mais tout mauvais cas est niable.

Le gouvernement turc fait occuper militairement le quartier grec de Jérusalem; on craint des troubles à propos de la déclaration du patriarche sur le schisme bulgare.

M. d'Arnim sera-t-il remplacé à Paris par le comte Eulenbourg? Les autres journaux allemands sont moins affirmatifs que la Gazette d'Augsbourg.

On envoie provisoirement à Rome M. Westdehlen, celui-là même qui a fait à Paris l'intérim du comte d'Arnim. En tous cas, les journaux allemands ne démentent pas qu'il soit question du départ de M. d'Arnim.

Rome est tranquille; la crise ministérielle paraît ajournée. Les promoteurs du meeting

du Colisée, et, parmi eux, Frederico Campanella, sont toujours en prison. Rien n'est venu confirmer la nouvelle de la saisie de Lombardi à Livourne.

Le président Grant a déclaré qu'il était encore incertain sur la question de l'amnistie ministérielle. S'il s'y décide, l'amnistie sera sans conditions.

Qui veut émigrer au Pérou? Le gouvernement de cette République vient de faire de nouvelles et très-belles conditions aux émigrés européens.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du jeudi 28 novembre PRÉSIDENCE DE M. JULES GRÉVY (Compte rendu analytique).

A 2 heures 1/2, M. Grévy est au fauteuil présidentiel. Les tribunes publiques réservées et les tribunes de la presse sont au complet.

On parle d'un ordre du jour qui serait proposé du parti gouvernemental et qui serait ainsi conçu: « L'Assemblée nationale nomme une commission de 30 membres chargée de présenter un projet de loi sur les attributions des pouvoirs publics et sur les conditions de la responsabilité ministérielle. »

A 3 heures moins 1/4, la séance est ouverte. L'ordre du jour appelle la discussion des conclusions de la commission chargée d'examiner la proposition de M. de Kerdrel.

M. le garde des sceaux a la parole sur ces conclusions.

Article unique. — L'Assemblée nationale nomme une commission de 15 membres chargée de présenter un projet de loi relatif à la responsabilité ministérielle.

M. Dufaure. — Avant que l'Assemblée commence ce grave débat, le gouvernement a pu se demander s'il devait déclarer l'opinion qu'il a émise sur la proposition proposée par la commission. Mais le vernement doit dire quelle est sa manière de voir. Pour cela, il n'a qu'à rappeler les dernières paroles du Message, qui dit en résumé: Nous avons tenu à ce que la forme de cette République soit la plus sage et sur votre union. C'est à l'Assemblée à choisir la forme définitive. Le pays nous a confié la mission d'obtenir la paix d'abord, l'ordre ensuite et la forme définitive du pouvoir. Mais nous gardons de nous substituer à vous. Une proposition a été faite. Une commission a été nommée, elle en est résultée une résolution. Il faut que nous nous en tenions à la situation.

M. le garde des sceaux ne dit rien de rapport les irritations et ces paroles traitaient sa pensée s'il en était autrement.

Quant à la responsabilité ministérielle, M. le président de la République a déclaré qu'il était prêt à s'entendre avec la commission

DÉPÊCHES

Dépêches de l'Agence Havas.

Paris, 28 novembre, 10 h. 40.

À l'Assemblée M. Dufaure dit : Dans la grave débat qui agit le pays et l'Assemblée, le gouvernement croit devoir exposer son opinion sur les conclusions du rapport.

Le Message, tout en exprimant ses préférences pour la forme républicaine, a reconnu néanmoins formellement le droit de l'Assemblée de choisir la forme définitive du gouvernement.

Il ajoute que M. Thiers est prêt à s'entendre avec la Commission sur la question de la responsabilité ministérielle; mais cette responsabilité existe depuis le 31 août; aucun ministre ne songe à s'y soustraire.

Il ne faut pas cependant les entourer de liens de manière qu'ils soient simultanément impuissants et responsables.

M. Dufaure constate ensuite que le rapport Batié n'indique pas les conditions nécessaires de la responsabilité ministérielle.

Bien que le Message insiste sur les prétendus dangers de l'intervention personnelle de M. Thiers dans les débats, M. Thiers est rarement intervenu et s'il a eu tort de répondre à l'interpellation Changarnier, la faute retombe sur l'interpellation.

L'objet réel de la responsabilité ministérielle est d'interdire la tribune à M. Thiers; or cela est impossible.

M. Thiers nommé par 25 départements a le droit et le devoir de défendre ses résolutions devant l'Assemblée surtout quand il est responsable.

M. Dufaure dit que l'accord n'est cependant pas impossible sur cette étrange question. Le gouvernement ne refuse pas de la discuter.

M. Dufaure présente alors la proposition déjà télégraphiée; il ajoute que le gouvernement ne demande pas que la commission s'explique d'un seul coup sur toutes les questions qui intéressent le pays, mais que tout marche progressivement.

Il espère qu'on trouvera une conclusion satisfaisant aux conditions de pouvoir régulier et utilement établi. Le message a rencontré l'estime générale dans le pays et a fait l'admiration de l'étranger qui a applaudi ce langage.

M. Dufaure demande si l'interdiction de la tribune à M. Thiers aurait le même effet.

Après le discours de M. Dufaure, la séance est suspendue.

Paris, 28 novembre, 10 h. 45 s.

La séance est reprise à 6 heures 45.

M. Batié dit que la commission maintient ses conclusions premières et demande la discussion immédiate.

M. Dufaure déclare que le gouvernement maintient sa proposition. (Applaudissements à gauche. Vive émotion.)

M. Thiers dit qu'il est à la disposition de la Chambre. Il ne veut pas prolonger l'anxiété de la Chambre et du pays.

Il croit cependant qu'il serait juste d'avoir le temps de discuter les deux propositions, mais il ne s'oppose pas au vote sans discussion. M. Batié ne repousse pas la discussion; il accepte aussi le vote immédiat sans discussion. L'Assemblée décide qu'elle ne renvoie pas la discussion à demain.

Le président met au vote la clôture de la discussion; l'extrême gauche et une grande partie de la gauche se lèvent pour la droite et le centre droit se lèvent contre. Le président déclare que la proposition Dufaure est en discussion.

M. Batié rappelant que M. Thiers demandait le renvoi de la discussion à demain, dit : La commission ne saurait refuser au président de la République une marque de déférence. Des dissentiments peuvent exister sur la politique générale, mais ils n'affaiblissent jamais notre respect envers le président de la République. Nous demandons en conséquence que la discussion soit renvoyée à demain. L'Assemblée renvoie la discussion à demain.

Paris, 29 novembre, 5 h. 45 m.

On assure que le gouvernement est très-confiant dans l'issue de la lutte. De nombreuses adhésions à la politique du Message continuent à arriver.

Le Journal des Débats persiste à croire que l'esprit de conciliation prévaudra aujourd'hui.

Il croit que le gouvernement aura une majorité suffisante; mais il désire un accord qui se présente de lui-même sur le terrain de la discussion ultérieure.

ESPAGNE

Madrid, 28 novembre 1872.

Il y a de l'agitation à Saragosse; mais des mesures sont prises contre les tentatives de désordre. Le télégraphe est interrompu en différents endroits, principalement entre Valence, Murcie et Carthagène. Les troupes opèrent partout activement contre les insurgés.

DÉPÊCHE PARTICULIÈRE

Paris, 29 novembre, 2 h. 30 m.

La séance est terminée à 7 heures par le renvoi de la discussion à demain.

Dans la commission, M. Thiers a été jusqu'à la limite extrême des concessions possibles.

La commission a été inflexible; elle a voulu exiger que la discussion de la responsabilité ministérielle eût lieu à bref délai et M. Thiers a refusé de se laisser imposer cet engagement et de souscrire à une condition qu'il regardait comme injurieuse pour lui.

La rupture est complète; il n'est guère possible qu'il y ait d'ici à demain un arrangement. La discussion sera chaude, MM. Batié, d'Audiffert, Ernoul, Raoul Duval parleront.

Paris est très-ému. Ce soir on s'arrachait les journaux sur les boulevards. La tranquillité est complète. On compte sur la fermeté du gouvernement, qui ne peut se méprendre sur l'appui de l'opinion publique.

CH. QUENTIN.

Dépêches du soir

Dépêches de l'Agence Havas.

Paris, 29 novembre, 9 h. 30 matin.

Une lettre de M. Guyot-Montpayroux annonce qu'il a démissionné de Consul général à Pesth le jour de l'interpellation Changarnier.

Une note officielle dit que le journal qui a publié le texte prétendu d'une dépêche de M. Gontaut-Biron au gouvernement, a été induit en erreur.

THÉÂTRES

Aujourd'hui Vendredi 29 novembre 1872

Grand-Théâtre

Lycée, grand opéra en 4 actes.

Les Désespérés.

Zin-Ka.

On commencera à 7 h. 1/4

Théâtre du Gymnase (quai St-Antoine)

RELACHE

Pour la répétition générale du Centenaire, drame en 5 actes.

Demain samedi, 30 novembre

Au bénéfice de M. Pascal

Lo Centenaire.

Lo Musée d'Anatole.

Condition des Soies de Lyon

DU 28 NOVEMBRE 1872

Table with columns: NOMBRE, SORTES, POIDS. Rows include 25 Organs, 33 Trames, 39 Grèges, 7 Diverse, 4 Bobine, 1 Laines.

BALLOTS PESÉS.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, POIDS. Rows include 5 Organs, 8 Trames, 20 Grèges, 3 Diverse, 33.

Balots conditionnés depuis le 1er du mois, 6.672.

Balots posés depuis le 1er du mois, 1.001.

CONDITION PUBLIQUE DES SOIES D'AURENAS

Bulletin du 28 novembre 1872.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, POIDS. Rows include 7 Organs, 13 Trames, 11 Grèges, 31.

Opérations de décreusage :

Dernier numéro placé..... 407.

Total du 1er au 28..... 34.231.

ON DEMANDE DES PORTEURS

POUR LE JOURNAL

LA FRANCE RÉPUBLICAINE

EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON

1872

HABILLEMENTS

POUR

HOMMES ET ENFANTS

SEUL

MÉDAILLE D'OR

DÉCRÉTÉE A LA

Grande Maison

4, PLACE DES JACOBINS

LYON

MME TAVERNIER

Célèbre Somnambule de Paris

arrivera à Lyon le 1er décembre prochain.

DENTISTES AMÉRICAINS

32, rue de Lyon.

L'ÉLIXIR PURGATIF

à la résine pure de scammonée est le meilleur, le plus agréable et le plus prompt de tous les purgatifs. Dépôt : ph. Perret, rue du Griffon, 1; Val, rue de Bourbon; Guerpillon et Vichot, aux Brotteaux; Lardet, place des Jacobins; Deleuvre et Seyvet, à la Croix-Rouge.

EAU MINÉRALE NATURELLE

Sulfureuse, Goudronneuse et Iodurée

Saint-Boès

(Basses-Pyrénées)

Cette Eau usagée par sa composition chimique, est le plus puissant remède contre les affections si communes de la poitrine, Bronchites, Catarrhes, et laryngite, et contre les maladies des organes génitaux-urinaires, de la peau et des muqueuses en général.

Cette Eau est employée en boisson, par dose modérée de demi ou de quart de verre, loin des repas; on peut l'allonger de lait chaud.

S'adresser à M. Thore, propriétaire, place Gramont, à Pau (Basses-Pyrénées).

DÉPÔTS à Lyon, chez MM. Crois, pharmacien, rue de Trion, 10, et Guillemont, cur Grenette.

(75)

VILLE DE ROME

Couverts d'hommes: 126; nombre de religieux, 2,375. — Revenu brut, 1,943,721; revenu net, 1,655,800.

Couverts de femmes: 62; nombre de religieux, 2,183. — Revenu brut, 1,436,326; revenu net, 1,322,530.

CHRONIQUE RÉGIONALE

LYON ET LE RHONE

Par suite du renvoi de la discussion à aujourd'hui, vendredi, 29 novembre, la solution de la crise s'étant trouvée ajournée, nous publierons ce soir, vers huit heures, un numéro exceptionnel contenant les dernières dépêches de l'Assemblée.

Les officiers et sous-officiers commandant les postes doivent-ils aide et protection aux citoyens qui viennent réclamer leur secours ?

Si l'on s'en rapporte au règlement militaire, l'affirmative n'est pas douteuse. Voici en effet ce que nous lisons dans le décret du 13 octobre 1863, portant règlement sur le service dans les places de guerre et villes de garnison, chap. X, article 84 :

« Les chefs de poste ne doivent pas perdre de vue que la force armée est essentiellement protectrice de l'ordre public, des personnes et de la propriété. En conséquence, ils prêtent main forte pour l'arrestation des individus signalés comme délinquants et des perturbateurs de l'ordre, lorsqu'ils en sont requis par les officiers de police, leurs agents ou même par les particuliers... Ils doivent protéger toute personne dont la sûreté est menacée. Ils font arrêter les individus poursuivis par la clameur publique ou surpris en flagrant délit... »

« Toutes les fois que les chefs de poste ont été dans le cas de faire procéder à une arrestation sur l'avertissement ou la plainte d'un tiers, SANS L'INTERVENTION D'UN OFFICIER DE POLICE, ils prennent dans l'intérêt de leur responsabilité, les noms, profession, et demeures des plaignants, et en font mention dans leur rapport. »

« Si un inconnu, n'offrant pas garantie suffisante, réclame l'assistance de la garde pour faire arrêter une autre personne, en raison d'un dommage ou d'un délit qui ne serait pas apparent et bien constaté, le chef de poste les ferait conduire l'un et l'autre devant le commissaire de police. »

C'est le texte même du règlement militaire. Il nous paraît suffisamment explicite.

Comment expliquer après cela qu'un officier requis le vendredi 22 novembre de détacher deux hommes pour protéger une maison assaillie à coups de pierres par des malfaiteurs ait refusé, sous prétexte qu'il ne pouvait le faire sans s'exposer à une réprimande ?

Voici les faits tels qu'ils nous sont racontés :

Le 22 novembre, une personne habitant une propriété isolée, située à l'extrémité du village de Sainte-Foy était venue à Lyon, laissant chez elle sa fille, seule avec une domestique malade.

Pendant son absence, un repris de justice, que deux mois auparavant, la même personne avait fait arrêter pour vol, s'introduisit dans la cour et, en proférant des injures et des menaces, se mit en devoir d'enfoncer la porte de la maison à coups de pierres, pendant qu'un complice faisait le guet à quelque distance.

La fille de cette dame, effrayée de cette attaque qu'elle n'avait aucun moyen de repousser, sortit de la maison par une porte de derrière, et courut réclamer du secours à un poste où se trouvaient une trentaine de soldats. Elle demandait simplement qu'on lui laissât emmener deux convaincus que leur vue suffirait pour mettre en fuite les malfaiteurs. L'officier commandant le poste les lui refusa, alléguant qu'il ne lui était pas permis d'accéder à sa demande.

Mme X... dut donc revenir seule chez elle, au risque d'être assassinée par un furieux; sans des passants dont l'approche effraya les agresseurs, il est impossible de prévoir ce qui aurait pu arriver.

Mme X... de retour chez elle, s'empressa d'écrire au général commandant la place de Lyon, pour l'instruire de ce qui venait de se passer, et pour lui demander si réellement les chefs de poste ont ordre de laisser voler ou assassiner les gens qui réclament l'assistance de la force armée.

Il y a six jours de cela, et Mme X... n'a pas encore reçu de réponse écrite.

Voilà où en est l'affaire, mais elle n'en restera pas là. Mme X... étant résolue à la pousser jusqu'au bout.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ce qui pourra survenir, car il s'agit ici d'une question qui intéresse tout le monde. Il n'est pas admissible que le règlement militaire soit ainsi mis de côté au détriment de la sécurité des personnes. Autant vaudrait faire afficher de suite que MM. les malfaiteurs sont priés de ne plus s'inquiéter des postes. Cette délicate attention ne manquerait pas de gagner leur adhésion à une République si bienveillante, mais il serait peu probable que les citoyens qui n'ayant pas l'honneur d'appartenir à la grande famille de grinchins, y trouveraient certainement plus d'inconvénients que d'avantages.

L'administration municipale a dû faire interdire momentanément le service des mouches à cause de la hauteur extraordinaire des eaux de la Saône. Le courant est tellement rapide que des accidents très-graves pourraient se produire.

On lit dans la Décentralisation :

« MM. Bouvet, Blanc et Bessières ont refusé de signer l'Adresse à M. Thiers. »

« Cela expliquerait la révocation des deux premiers, comme officiers d'état civil, qu'annonçait hier la France républicaine. »

En effet : ces messieurs ont été révoqués le 25; l'adresse a été présentée à leur signature le 26 ou le 27.

Il n'y a que la Décentralisation pour tirer une semblable conclusion.

La Chambre de commerce de Lyon a reçu de la commission des Expositions internationales annuelles de Londres, une communication officielle au sujet de la 3e série de ces expositions pour 1873. Cette série comprend, outre la peinture, la sculpture, la gravure, les voitures, les instruments de chirurgie, etc., les soieries et velours qui en forment une des principales divisions.

Les industriels qui seraient dans l'intention de participer à cette exposition, sont invités

à prendre connaissance des prospectus au secrétariat de la chambre de commerce, palais du commerce.

Le secrétariat est ouvert tous les jours non fériés de 10 h. à 4 h.

La caisse de la société de secours pour les Alsaciens et les Lorrains a reçu la somme de six cents francs provenant d'un concert donné par les jeunes gens de Voiron (Isère).

AVIS

L'administration de la Société lyonnaise coopérative pour le développement de l'enseignement libre et laïque, a l'honneur d'informer les sociétaires qu'une assemblée générale extraordinaire aura lieu le dimanche 22 décembre prochain.

(Une annonce ultérieure donnera l'heure et le lieu de la réunion.)

Elle invite les membres de la société des 6 arrondissements de Lyon à vouloir bien s'entendre :

1° Sur le choix des membres devant former le conseil d'administration;

2° De se livrer à une enquête sérieuse sur les candidats;

3° De préparer un projet de révision des statuts.

Pour le conseil d'administration :

Le président,

A. LANGLADÉ.

Société lyonnaise du crédit au travail.

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire et extraordinaire pour le dimanche 1er décembre 1872, à onze heures, salle des réunions industrielles, au Palais du commerce, à Lyon.

Tout le ban et tout l'arrière-ban de la tribu religieuse se trementent et s'agitent en vue de la fête du 8 décembre prochain, à laquelle la pose de la première pierre de la nouvelle église de Fourvières donnera un regain de solennité.

On ne compte pas sur moins de 50,000 pèlerins.

La Salette et Lourdes ne seront que de la Saint-Jean auprès de ce pèlerinage gigantesque. Mgr Dupanloup y apportera sa fougue et ses anathèmes académiques. Mgr Merimod, de Genève, y viendra gémir sur l'impétuosité de Carteret.

La poésie — et quelle poésie ! — sera de la fête. Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner la première pierre de la nouvelle église de Fourvières donnera un regain de solennité.

On ne compte pas sur moins de 50,000 pèlerins.

La Salette et Lourdes ne seront que de la Saint-Jean auprès de ce pèlerinage gigantesque. Mgr Dupanloup y apportera sa fougue et ses anathèmes académiques. Mgr Merimod, de Genève, y viendra gémir sur l'impétuosité de Carteret.

La poésie — et quelle poésie ! — sera de la fête. Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner la première pierre de la nouvelle église de Fourvières donnera un regain de solennité.

On ne compte pas sur moins de 50,000 pèlerins.

A Notre-Dame de Fourvières

Peuples, montez au béni sanctuaire

Où notre Dame a fixé son séjour;

Peuples montez au béni sanctuaire

Que parmi nous a choisi ton amour.

1er couplet.

Ici ton cœur de ses tendresses,

O vierge! répand les richesses.

Ici, ta bienveillante main

Guide les pas du pèlerin.

2e couplet.

Ici la cité désolée

O vierge! sois vite consolée;

Ici, refuge du pêcheur

Contre la plus grande douleur.

3e couplet.

Ici, ton amour de nos pères

O vierge! reçois nos prières.

Puisse nous sommes leurs enfants, hélas!

Daigne entendre aussi nos accents.

Il y a quarante-deux couplets de cette force. Victor Hugo n'a qu'à bien se tenir.

Les délégués du quartier des Célestins qui se sont présentés dans les bureaux de M. l'adjoint Vallier pour lui demander ce qu'il y a de vrai dans les bruits fâcheux qui couraient au sujet de la construction du cirque, et pour savoir aussi à quelle époque sera reconstruit le théâtre incendié, n'ont remporté qu'une réponse évasive pour la première question et une promesse un peu éloignée pour la seconde.

Il paraîtrait que l'entrepreneur du Cirque reculerait devant les frais énormes de la construction. La charpente seule lui coûterait plus de vingt-cinq mille francs. Sur le prix de location de cinquante francs par jour, le Conseil municipal consentirait à réduire dans une notable proportion pour engager l'entrepreneur à lancer l'affaire. Telle est du moins la réponse qu'on nous assure avoir été faite aux délégués.

Quant à la reconstruction du théâtre, elle est renvoyée à l'année prochaine. D'ici là, il passera de l'eau sous le pont.

La note que nous avons publiée, relative à l'accident survenu à notre ami Randon, le carcétaire, a été lu par quelques-uns de ses amis. Hier matin, le peintre Granger se présente à l'hôtel des Courriers, tout inquiet, tout ému, pour prendre des nouvelles de son cher ami Randon et lui serrer la main.

Dans l'escalier il rencontre M^{me} Bonnin, la restauratrice des lettres, rue Port-du-Temple, plus connue sous le nom de Radeau de la Méduse.

— Eh bien, mère Bonnin, comment va Randon ?

— Ah! le pauvre cher homme! il est bien bas! Tenez, je lui porte son déjeuner.

Granger regarde dans le panier et il voit : Une soupe au fromage.

Deux cotelettes de porc-frais.

Un torchon de pain

Et deux chopines de vin, une de blanc et une de rouge.

— Ah! bien, merci, s'écrie Granger; il n'a pas besoin de ma visite.

Et il s'enfuit.

An quartier de Saint-Pothin, dans un fenil appartenant à M^{me} Heurtz, rue Cuvier, on a trouvé le corps d'un homme resté jusqu'ici inconnu. Le cadavre a été transporté à la Morgue.

Ceci pourrait s'intituler la douloureuse histoire d'un serrurier, d'une blanchisseuse et d'un allumeur de gaz.

La blanchisseuse, en l'absence de son mari, l'allumeur de gaz, fit venir le serrurier, non pour poser une serrure, mais pour poser des cornes à son mari. L'allumeur de gaz, survenant à l'improviste, surprit le serrurier et la blanchisseuse dans ce que les Anglais pudiques appellent une conversation criminelle.

La blanchisseuse et le serrurier, furieux d'avoir été dérangés, administrèrent une telle tripotée à l'allumeur de gaz qu'il en vint trente-six chandeliers.

Les deux amants ont été arrêtés et écroués pour adultère et pour coups et blessures.

Depuis quelque temps, les bottiquiers du passage de l'Argue étaient victimes de vols répétés et accomplis avec la même manière de procéder. Le soir, un peu avant le moment où le gaz est allumé d'habitude soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, une main exercée coupait la vitre du magasin et enlevait ce qui se trouvait à l'étalage.

Avant-hier, les gardes urbains ont réussi à pincer en flagrant délit le nommé Emile Muller, âgé de 18 ans, peintre en lettres, au mo-

ment où il venait de couper avec une pierre à repasser, dite pierre d'Orient, la vitre d'un coiffeur.

Mais à avoué tous les vols précédents et il a reconnu que son but était de s'emparer des herbes et des faux cheveux renfermés dans la vitrine du coiffeur.

Voici un nouveau truc — s. g. d. g. — pour se faire servir à boire et à manger, à l'œil, dans le premier restaurant venu.

Vous rencontrez deux petits enfants, vous les emmenez avec vous au restaurant, vous faites servir un beefsteak saignant, une truite saumonée, un perdreau, une salade et une bouteille de Boeaue. Vous demandez deux biscuits pour les gamins. Le repas terminé, vous sortez sous un prétexte quelconque et vous ne revenez plus.

Depuis trois jours un individu exploite les établissements de cette manière.

Avis aux restaurateurs.

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est demain samedi qu'aura lieu, au Gymnase, la représentation au bénéfice de M. Pascal.

Nous rappelons à nos lecteurs, non-seulement le nom du bénéficiaire, mais encore que la représentation offre l'attrait d'une pièce nouvelle : le Centenaire.

M. Pascal peut compter sur une salle comble et sur la continuation des applaudissements auxquels le public l'a justement habitué.

Madame Ernst

ANNONCES LÉGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

AVIS

Par décret du 28 décembre 1870, provisoirement et jusqu'à ce qu'il en ait été autrement décidé, les annonces judiciaires et légales...

COMPAGNIE PRIVILÉGIÉE DES PORTS DÉBARCADRES MARITIMES ET TERRAINS DE CADIX Tirage du lundi 14 octobre 1872 Obligations remboursables à 400 francs

GUÉRISON radicale, et en secret, même en voyage. Injections Quét, hygiénique, préservatrice, d'un effet assuré, dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

HYGIÈNE & SANTÉ PILULES DE FAMILLE contre les Constipations opiniâtres, Migraines, Maux d'estomac, de reins, Irritations d'intestins, Congestions cérébrales, etc.

LA RÉGLISSE SANGUINÈDE GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien.

MACHINE A COUDRE SILENCIEUSE ET INDÉCOUSABLE LA PARISIENNE AYANT OBTENU LA MÉDAILLE D'OR A l'Exposition universelle de Lyon

DIABÉTIQUES LA PEPTONE ESTRAGNAT Est un élixir agréable, convenant aux personnes affaiblies par la maladie et auxquelles on ne peut administrer d'aliments solides...

ON DEMANDE en garantie d'une somme de 15,000 francs offerte pour l'agrandissement d'un établissement en pleine prospérité, une première hypothèque de pareille valeur sur un immeuble quelconque.

LISTE DES NUMÉROS SORTIS: 808 3831 5137 6321 9612 11158 11802 20863 25011 26392 28054 29430 36056 38136 38646 39649 39910 43664 43609 46815 50723 56641 58517 66253 66899 67970 68261 68806 69483 70267

ROB-SAVARES! DÉPURATO-TONIQUE PERFECTIONNÉ POUR LA PARFAITE GUÉRISON DES Maladies contagieuses. Faiblesse des organes, Pertes, Affections cutanées, Vices du sang.

A CÉDER UN CAFÉ-COMPTOIR ET COMMERCE DE VINS en pleine prospérité. Situé dans le quartier le plus fréquenté du centre de Lyon. S'adresser au bureau du Journal. (105)

NÉVRALGIES GUÉRISON CERTAINE PAR LA POUDRE ANTINÉVRALGIQUE Prix: 2 fr. la Boîte. — La 1/2 Boîte 1 fr.

LA POMMADE DE PONCET, PHARMACIEN ARRÊTE RADICALEMENT LA CHUTE DES CHEVEUX PHARMACIE P. NCET Cours Morand, 19

IL A ÉTÉ PERDU le 27 novembre, de onze heures du matin dans le parcours du pont de la Guillotière, le corps de Brosses, la rue Béchoulin à la rue Montquieu, 52, la somme de vingt francs, en quatre billets de banque.

MALADIES SECRÈTES GUÉRISON prompte, radicale et peu coûteuse. Consultations tous les jours, de 9 heures du matin à 9 heures du soir.

PHARMACIE GRAND 38, rue Centrale, 38, LYON DÉPOT GÉNÉRAL DES THÉ ET SIROP ANTI-ASTHMATIQUES ANGLAIS du Docteur M'KENNIE

PHARMACIE GRAND 38, rue Centrale, 38, LYON DÉPOT GÉNÉRAL DES THÉ ET SIROP ANTI-ASTHMATIQUES ANGLAIS du Docteur M'KENNIE

MIXTURE BERTRAND POUR INJECTIONS Remède supérieur, connu depuis 25 ans. — Chez l'inventeur, Pharmacie générale, place Bellecour, 21. Succursale à Paris, rue Myrrha, 63. — Le flacon: 5 fr. — Capsules au Baume de Copahu, 2 fr. au lieu de 4 fr. (189)

BOULES DE GOMME A LA GOMME Brevetées (s. g. d. g.), seules reconnues efficaces dans le cas de rhume, grippe, catarrhe, irritations de l'estomac et des intestins. — Entrepôt général chez Souvignat et Co, rue Saint-Pierre, 17. 1 fr. la Boîte. — 50 cent. la Demi-Boîte. 156

SIROP DE PAGLIANO Célèbre Purgatif et Dépuratif italien. Ses effets merveilleux, dans la généralité des maladies du sang, de la peau et des humeurs, ont établi depuis longtemps sa supériorité sur tous les produits connus, et il n'est pas de toute attestation. AUX ARMES D'ITALIE Non-seulement il dépure promptement le sang, mais il chasse les biles et les glaires, et évite bien des maladies. C'est l'anti-glaireux par excellence; il convient à tous les âges et à tous les tempéraments, et peut se prendre en toute saison. Le flacon, 2 fr. 25.

ELIXIR ANTIDIARRHÉIQUE ANTICHOLÉRIQUE ET TONI-STHÉNIQUE Employé avec succès pour combattre la Dysenterie, la Diarrhée et toutes les affections intestinales et cholériques. BRILLANT POLYMÉTALLIQUE pour nettoyer les Ustensiles en cuivre, l'Argentierie, la Dorure, etc. Se trouvent dans les principales pharmacies et maisons de droguerie françaises et étrangères.

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT? ALLEZ AU COMPTOIR GÉNÉRAL D'ACHAT 8, Rue de la Préfecture, à l'entresol. On achète toutes sortes de Bijoux, Diamants et Pierres fines, Horlogerie, ainsi que les matières d'or et d'argent. Toute espèce de Marchandises en Rouennais, Draperie, Toiles et Calicots, Rubans et Dentelles, Lingerie, Soierie, Bonneterie, Mercerie et Quinillerie, Chaussures, Machines à coudre, Pianos, Meubles en tous genres, Soldes de toute espèce; toutes les reconnaissances du Mont-de-Piété. En un mot, toutes sortes d'Objets ou Marchandises ayant une valeur quelconque. Vente au Comptant (36)

HUILE PURE DE FOIE DE MORUE DE TERRE NEUVE Extraite au moyen de la vapeur d'eau et privée complètement de toute odeur et saveur désagréables à l'aide de la caféine (principe aromatique du café). J. ABONNEL, phien de 1re classe de l'Ecole de Paris. TABAC ANTI-ASTHMATIQUE DES ANTILLES CONTRE OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, COQUELUCHE 2 fr. 50 le Paquet LYON, 13, Cours Morand, LYON 148

DANS TOUTES LES PHARMACIES VIOLAND de Colmar VIOLAND (Haut-Rhin) VIOLAND Alsace VIOLAND actuel VIOLAND à Montrouge VIOLAND 74, route de Châtillon VIOLAND près Paris VIOLAND Dépôt à Lyon: FAIVRE, pharmacien, place des Terreaux, 9. Vente en gros, VIOLAND, au grand Montrouge

FARINE MEXICAINE DEL DOCTOR BENITO DEL RIO, DE MEXICO. De tous les maux qui affligent l'espèce humaine, il n'en est aucun qui fasse autant de victimes que la Phthisie pulmonaire. Tous les princes de la science s'accordent à dire, depuis plus d'un siècle, que sur 10 décès prématurés, 6 au moins sont causés par ce terrible fléau. Aussi est-il de mode aujourd'hui, quand on parle d'un phthisique, de s'écrier: il est poitrinaire! et ce mot semble être un arrêt de mort pour le pauvre patient, qui n'aurait plus qu'à se résigner. Eh bien! non, la PHTHISIE N'EST PAS INCURABLE. Il est possible de guérir ce mal à l'aide de la caféine (principe aromatique du café) et de la farine mexicaine. On peut dire avec vérité que LA FARINE MEXICAINE du docteur Benito del Rio est destinée à combler un grand vide dans l'art de guérir et que M. R. BARCELIN, de Tarare (Rhône), en mettant ce produit à la portée de toutes les bourses, en en réalisant l'usage, a acquis des droits incontestables à la reconnaissance publique. LA FARINE MEXICAINE se trouve à LYON, chez MM. FARLEY, pharm., 114, quai Pierre-Seize; ARMANDY, pharm., cours de Brosses (Guillotière); J. DENAUD et Cie, pharm.-drog., rue de la Charité, 32; ROUSSET et BADIÉU, rue de Lyon 71; DUFFIER, rue Saint-Dominique, 12; MERLIN, place des Cordeliers, 3; VUILLAUME, pharm., 46, grande rue Saint-Clair, et dans les principales pharmacies, drogueries et épiceries de Lyon et de France; MM. PERROUD, à Givors; MALESSARD, à Villefranche; FAURE, droguiste, 9, rue de la Comédie, à Saint-Etienne; M. RIGAUD, pharm., à Rive-de-Gier; M. BINABH ON, pharm.; BLANCHON-MOULIN, négociant, Grande-Rue; et M. DUCHEZ, pharm., à St-Chamond; M. MOUHET, drog., et FONT, confiseur, à Vienne. (54)

TONIQUE STOMACHIQUE VIN DE BELLINI APÉRITIF FÉBRIFUGE Médaille d'Argent: Exposition de Lyon 1872 LE MEILLEUR RECONSTITUANT ET LE PLUS PUISSANT RÉPARATEUR DES FORCES: Prescrit aux enfants débiles, aux femmes délicates, aux convalescents, aux vieillards affaiblis, et aussi dans les névroses, les diarrhées chroniques, la chlorose, etc. (Extrait de l'Abécédaire médicale et de la Gazette des Hôpitaux). Entrepôts: Paris, rue de la Feuillade, 7. — Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 9. — Dépôts dans les bonnes pharmacies. (18)

BOURSE DE PARIS — Jeudi 28 Novembre 1872 de midi 1/2 à 3 heures. Table with columns for RENTES ET ACTIONS, OBLIGATIONS, VALEURS AU COMPTANT, FONDS ÉTRANGERS, PRIMES ET REPORTS, FIN COURANT, FIN PROCHAIN.

BOURSE DE LYON — Vendredi 29 Novembre (de 11 heures à midi 1/2). Table with columns for FONDS D'ÉTAT français, COMPTANT, LIQUIDATION du 30 novembre, LIQUIDATION du 31 décembre, OBLIGATIONS, Cours du jour, VALEURS DIVERSES, BANQUES, Actions, etc.